

Image not found or type unknown



QUELS SONT MES DROITS POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN + UNE SERVITUDE

Par **gato**, le **19/02/2011** à **12:53**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'une parcelle de terrain et il apparait que je suis aussi propriétaire d'une servitude desservant une quinzaine de familles.

J'ai acheté le terrain de 1 300 m² et la servitude est comprise dedans.

Je voudrais savoir quels sont mes droits et quelles solutions puis-je avoir pour un dédommagement ?

A qui dois-je m'adresser ?

Devrais-je payer des impôts fonciers pour cette servitude ?